

Le drapeau de la Vallée d'Aoste

Un peu d'histoire

L'origine du drapeau rouge et noir remonte aux années 40 et est liée à l'action de la Résistance valdôtaine qui permit de conquérir l'autonomie régionale.

Les couleurs rouge et noir furent associées pour la première fois par le chanoine Joseph Bréan, sur la couverture de l'opuscule *I grandi Valdostani*, édité en 1942, pour distinguer l'identité valdôtaine : cette publication était destinée à susciter chez les jeunes Valdôtains l'orgueil de leurs origines et l'esprit d'émulation, en des temps où le processus de démolition systématique de l'identité régionale avait atteint son apogée. Le chanoine Bréan les avait trouvées sur le sceau utilisé au XVI^e siècle par le duché d'Aoste, qui reproduisait les armes appelées à devenir celles de la ville : un *écu de sable, au lion d'argent, armé et lampassé de gueules ; au chef de gueules à la croix d'argent*. Si l'on supprime le lion et la croix, l'on obtient un écu rouge et noir. Voilà pourquoi, au moment de choisir son drapeau, la Résistance valdôtaine opta pour un rectangle divisé horizontalement, rouge en haut et noir en bas.

Dans son livre « *Entre l'histoire et la vie* », Vincent Trèves rappelle que, pour autant que l'on sache, ce tout nouveau drapeau valdôtain, cousu par des femmes de Valtournenche, flotta en haut d'un mât pour la première fois vers le 20 août 1944, au poste frontière suisse de la Tête Grise, durant les opérations de guérilla de la 101^e brigade « Marmore », commandée par le partisan Tito (Celestino Perron). « *Tandis que nous nous rangions en cercle, derrière le peloton de nos hommes, alignés au pied du mât – écrit Trèves – le commandant suisse rentra dans sa caserne pour en ressortir aussitôt, suivi de ses gendarmes, armes à la main. Tito donna l'ordre de hisser le drapeau valdôtain. Nos hommes présentèrent leurs armes, alors qu'à nouveau s'élevait le chant de Montagnes valdôtaines accompagné de coups de salve tirés en l'air. La solennité du moment m'émut au point que des larmes coulèrent sur mes joues. Le drapeau montait lentement le long du mât. A notre grand étonnement, nous avons entendu : « Garde à vous ! ». Nous avons vu les Suisses, au pied de leur mât, en train de présenter aussi les armes alors que le drapeau suisse se baissait pour remonter avec le nôtre en signe de salut* ».

L'utilisation du drapeau rouge et noir par la Résistance valdôtaine, comme symbole de l'identité régionale, fut associée aux aspirations autonomistes, voire sécessionnistes qui caractérisèrent la phase finale de la guerre de libération : ce qui suscita de fortes préoccupations au sein de la Résistance italienne, comme il appert de certaines des lettres de Duccio Galimberti à Ferruccio Parri, rendues publiques par Massimo Tringali dans son ouvrage *Il Partito d'Azione in Valle d'Aosta*. Dans un courrier du 19 octobre 1944, Galimberti écrit notamment : « *Le Commandement de la zone a averti le centre que certains éléments valdôtains avaient adressé au général de Gaulle une demande explicite d'annexion ; que ces derniers avaient participé à des entretiens particuliers dans la zone de Bourg-Saint-Maurice ; que seul le drapeau valdôtain (rouge et noir) flottait sur la frontière ; que le vice-commandant valdôtain Mésard était en contact avec des éléments du quartier général de De Gaulle* ».

Dans une lettre du 16 novembre 1945, adressée au responsable politique du Parti d'action de Turin, Andreis, Federico Chabod parla lui aussi du drapeau : « *La situation générale n'est toujours pas rassurante : aujourd'hui encore, à Leverogne, lors de la cérémonie en commémoration des treize otages fusillés par les Allemands, l'on voyait beaucoup de*

drapeaux rouge et noir (couleurs de la Vallée d'Aoste), mais pas un seul drapeau italien ». Quelques mois plus tôt, le 18 mai 1945, à l'occasion du premier anniversaire de la mort d'Emile Chanoux, le drapeau rouge et noir avait caractérisé la manifestation populaire qui avait atteint son point d'orgue lorsque la foule avait pris d'assaut le Commandement des Carabiniers d'Aoste, pour libérer les envoyés spéciaux des journaux français chargés de documenter la situation en Vallée d'Aoste, qui avaient été arrêtés. Le drapeau rouge et noir fut utilisé constamment lors de toutes les manifestations publiques visant à soutenir les revendications autonomistes et, dans certains cas, séparatistes des Valdôtains, même s'il n'était pas toujours hissé correctement : parfois la bande rouge était placée en haut, comme il se doit, et parfois, le drapeau était à l'envers.

Le 26 février 1948, l'Assemblée constituante approuvait le Statut spécial pour la Vallée d'Aoste. Au cours des débats qui aboutirent à sa promulgation, la nécessité de définir les armoiries et le drapeau officiels de la Région se fit sentir à plusieurs reprises. L'article 2 du projet de Statut approuvé par le Conseil de la Vallée durant sa séance du 3 mars 1947 prévoyait explicitement que le drapeau comme les armoiries seraient approuvés par arrêté du Président de la Région, sur proposition du Conseil régional. Cependant, au cours de la discussion dans le cadre de l'Assemblée constituante, le rapporteur du Statut, Emilio Lussu, déclara : « *Abbiamo (...) creduto opportuno non accettare le richieste della Valle sullo stendardo da mettere a fianco della bandiera nazionale. Naturalmente è un diritto. In pratica avviene già, come avviene un po' dovunque. Ma siccome questo non l'abbiamo contemplato come un diritto in nessuno degli articoli che riguardano gli statuti particolari, abbiamo creduto opportuno ometterlo anche per la Valle d'Aosta. La Valle può di suo pieno diritto presentare il suo emblema, esporlo e, se vuole, in forma più solenne, farlo approvare - come la Costituzione ammette all'art. 123 - con legge dello Stato* ». En réalité, l'art. 123 de la Constitution concerne la procédure d'approbation des statuts des Régions ordinaires et les Régions à Statut spécial n'y ont jamais fait recours, même si, en théorie, elles auraient pu le faire, pour compléter leurs statuts respectifs. Il reste que, dès sa naissance officielle, la Région a constamment utilisé ce drapeau qui n'a été officialisé que récemment et qui, d'emblème de protestation et de revendication qu'il était, s'est transformé en un symbole reconnu par tout un peuple. Pour des raisons mal définies mais probablement liées au risque d'une confusion avec les drapeaux anarchiques ou, peut-être, pour mettre une certaine distance entre le nouvel emblème et les positions radicales auxquelles était lié le drapeau pendant la première phase de son histoire, les deux bandes horizontales – rouge et noire – se transformèrent, vers la moitié des années 50, en bandes verticales, la partie noire étant contre la hampe.

A partir de la seconde moitié des années 80, une version du drapeau portant en son centre les armoiries de la Région fit occasionnellement son apparition. La loi régionale n° 6 du 16 mars 2006 a rétabli et officialisé l'enseigne traditionnelle : un rectangle de tissu, dont le guindant est égal aux deux tiers du battant, divisé verticalement en deux parties égales, l'une noire et l'autre rouge, la partie noire étant contre la hampe.

Sources: *Les armoiries de la Région et des Communes de la Vallée d'Aoste*